

A la croisée des chemins

Bulletin épisodique des Sentiers Langeaisiens / N° 23 / 2 avril 2007

Samedi 14 avril : grand nettoyage de printemps !

Réponse du maire de Langeais : voir page 2, la photocopie de la réponse.

Conseil Municipal du 15 mars : les adhérents des Sentiers Langeaisiens étaient nombreux dans la salle du Conseil, avec également quelques personnes représentant les randonneurs équestres.

Les propositions de la commission mise en place par le Conseil de juin 2006 ont été présentées par le maire, l'adjoint responsable de la commission étant absent. D'après le maire, il reste des points à négocier avec certains propriétaires et c'est au responsable de cette commission de faire ce travail. Il n'apporte aucun élément concernant ces négociations.

Plan d'actions :

Devant cet immobilisme, les adhérents présents décident de réunir rapidement un Conseil d'Administration qui élaborera un plan d'actions à proposer aux randonneurs équestres pour arriver à des actions communes.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 23 mars et 2 représentants de notre association ont rencontré le mercredi 28 mars les représentants des Cavaliers Langeaisiens, des Galops du pays de Langeais et de la Ferme O'Poney.

Les décisions suivantes ont été prises :

- envoi d'une lettre recommandée au maire de Langeais demandant qu'il applique la loi concernant la circulation sur les chemins ruraux et qu'en conséquence les CR 64, 83 et 54 soient ouverts à la circulation. (sur le CR 64 a été creusé un étang, sur le CR 83 une maison a été construite et sur le CR 54 un étang et une barrière cadénassée empêchent la circulation)
- nettoyage de chemins ruraux dans le secteur route basse / D15.
- Balisage des chemins nettoyés pour permettre un accès au public.
- Organisation d'une randonnée commune (pédestre, VTT et équestre) à l'automne dans les chemins réouverts.

Grand nettoyage de printemps !

Nous invitons donc tous les adhérents à un premier nettoyage de chemins le samedi 14 avril de 8 h 30 à 12 h. Rendez-vous sur la route basse à 8 h 30 (le long de la Roumer) à l'entrée du CR 83 (chemin bitumé menant à la Bezardière).

Objectif : nettoyer l'ensemble du CR 83 (essentiellement la partie située près de la maison de la Bezardière) ainsi que le CR 59 (chemin qui démarre au lieu de rendez-vous pour rejoindre l'étang du bas de la propriété de Beaumontais).

Apportez : débroussailleuses, serpes, faucilles, croissants, fourches... tous les outils permettant de couper des ronces et de petits arbustes.

Réponse du maire de Langeais aux Sentiers Langeaisiens (datée du 27 février 07)

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu en son temps votre courrier du 5 février dernier concernant un problème de rendez vous et je vous prie de bien vouloir m'excuser pour y donner suite tardivement.

Comme vous le savez, je me suis beaucoup investi pour rechercher des solutions pour établir des circuits pour les randonneurs, notamment en réglant les procédures en cours, en négociant avec COFIROUTE des rétablissements de chemins et avec les propriétaires différents échanges.

Je pensais être arrivé à un résultat qui me paraissait intéressant et que je me proposais de soumettre au Conseil Municipal lors de la réunion du 15 juin 2006 ; sans doute sous la pression de plusieurs associations, Monsieur DECHENE m'a demandé de retirer ce point de l'ordre du jour considérant que mes investigations étaient intervenues sans aucune concertation.

Considérant que le résultat auquel j'arrivais était jugé insuffisant, j'ai accepté le retrait de ce point de l'ordre du jour et la constitution d'un groupe de travail qui dans le cadre d'une large concertation devrait être en mesure de faire beaucoup mieux que moi.

Par conséquent, je ne me voyais pas présenter à nouveau au Conseil Municipal les résultats des négociations que j'avais conduites puisqu'ils étaient contestés.

Ce groupe de travail ou commission des chemins s'est réuni à plusieurs reprises et le compte rendu de la dernière réunion qui s'est tenue le 9 novembre 2006 m'a été communiqué le 10 janvier 2007.

Vous participez aux activités de ce groupe de travail aussi je pense que vous êtes tout à fait informé de l'évolution de ce dossier.

C'est pourquoi, je n'ai pas cru nécessaire de vous recevoir car je n'avais pas d'autres informations à vous apporter.

Le compte rendu de la réunion du 9 novembre 2006 propose des chemins à insérer dans les boucles avec pour certains des négociations à engager avec les propriétaires pour les rétablir.

Le travail de la commission n'est donc pas terminé car il convient de préparer un document définissant les chemins ou tronçons de chemins à conserver ou à aliéner, les échanges à réaliser et de recueillir l'accord des propriétaires concernés.

Lorsque ces conditions seront remplies, le dossier pourra être présenté au Conseil Municipal de manière à être en mesure d'engager sa réalisation ; dans l'immédiat, je ne vois que la possibilité de présenter les résultats des travaux de la Commission.

Notre majorité municipale s'était engagée à permettre la réalisation de vos différentes boucles et je pensais être tout près d'y parvenir.

Les contestations qui se sont élevées ont stoppé, provisoirement je l'espère, l'évolution de ce dossier.

Comme vous je me suis beaucoup investi pour arriver à définir et rétablir des chemins ruraux pour composer des circuits et remplir les engagements que nous avons pris ; malheureusement, il se présente parfois des obstacles qui retarde un projet ou qui l'empêche d'aboutir

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Journée du dimanche 3 juin à Chemillé sur Indrois

Départ de Langeais à 8h précises (rendez-vous sur la place Léon Boyer) :

Arrivée : rendez-vous au parking du plan d'eau de Chemillé-sur-Indrois, près du cimetière.

Chaussures aux pieds, prêts à démarrer à 9h 30 tapantes.

Rando d'une dizaine de kilomètres autour de Chemillé sur Indrois.

Pour ceux qui souhaitent se fatiguer un peu plus, le même circuit comporte une boucle supplémentaire de 4 km qui permet de longer la Chartreuse du Liget.

Déjeuner vers 13 h à Beaumont-Village, à l'auberge des Charmettes (menu page suivante)

Après-midi : parcours de 3 – 4 km autour de Montrésor, menant au château.

Visite libre de Montrésor.

Retour à Langeais vers 18 h 30.

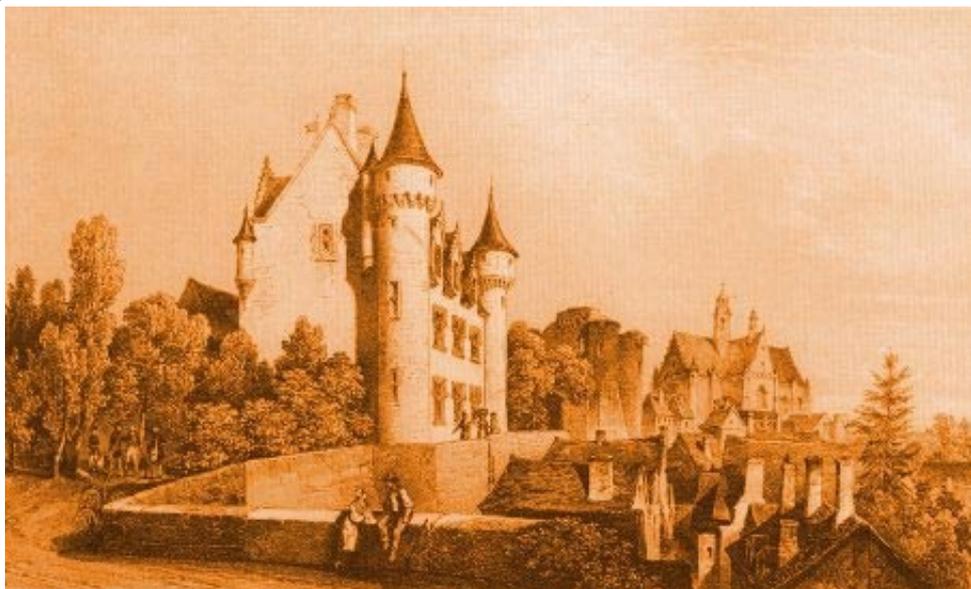
L'histoire de Montrésor

D'après une légende pittoresque, le jeune roi Gontran, fils de Clotaire Ier et petit-fils de Clovis, endormi au bord d'un murmurant ruisseau, sur les genoux de son gentil écuyer, rêve d'un trésor caché dans la grotte... Bientôt l'écuyer voit passer sur le visage de Gontran un petit lézard qui court vers le coteau voisin et en revient tout brillant comme l'or... Informé de cette vision, le roi s'empresse de faire fouiller le coteau qui recèle d'immenses richesses

L'histoire est ici intimement liée aux monuments.

On a retrouvé dans la vallée des restes gallo-romains, une étuve romaine, ce qui prouve que Montrésor fut habité très tôt.

En l'an 887 on trouve le premier seigneur de Montrésor... Au début du XIe siècle, Foulques Nerra (grand bâtisseur et hardi conquérant) fit construire par son capitaine Roger "le petit-diable", sur ce promontoire rocheux dominant le val de l'Indrois, une forteresse ayant pour mission d'interdire l'accès des plateaux. Le double mur d'enceinte et les massives tours d'angle et tours d'entrée du XIIe siècle impressionnent encore par leur puissante architecture féodale. Au pied du château, le long de l'Indrois, il s'est constitué au fil des siècles un pittoresque village. D'abord rattaché à la paroisse de Beaumont-village, Montrésor devint une paroisse indépendante en 1700.



En 1493, la châtellenie de Montrésor, en entrant dans la famille des Bastarnay, va devenir le rendez-vous de tout ce que la fin du XVe compte de distingué et de séduisant...et cela grâce à Imbert de Bastarnay, "monseigneur du bouchage", qui fut le confident et le conseiller fidèle de quatre de nos rois de France : Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier. Imbert fit construire, dans l'enceinte de la forteresse, une agréable résidence et il fonda la collégiale. Ce château est donc une demeure de plaisance entourée du système de défense du château féodal.

À la mort des derniers descendants d'Imbert, en 1621, le château fut vendu à Henri de Bourdeilles, puis, à la fin du XVIIe, à Paul de Beauvilliers. Pendant plus d'un siècle, jusqu'à 1831, Montrésor restera propriété de la famille de Beauvilliers.

C'est en 1849 que le Comte Xavier Branicki, gentilhomme polonais qui se lia d'amitié avec Napoléon III, acquit ce château. Militaire, politicien, financier, il fut l'un des fondateurs du Crédit Foncier de France en 1852. Mécène et grand collectionneur d'art, il dota le château de nombreux meubles, tableaux et objets d'art de grande valeur. C'est également lui qui dota la Collégiale de tableaux provenant de la collection du Cardinal Fesch, oncle de Napoléon Ier.

À l'heure actuelle, le château est toujours la propriété des descendants du Comte Branicki

Menu

Effiloché de raie sur sa salade gourmande

Confit de canard

Fromage, salade

Pommes au four, boule glace vanille

Vins, kir, café compris



Auberge des Charmettes

Damien DAUNAY

HÔTEL

BAR - RESTAURANT

Banquets - Réceptions

La chartreuse du Liget (sur le circuit de 14 km au départ de Chemillé sur Indrois)

La Chartreuse du Liget fut fondée par Henri II Plantagenêt en expiation du meurtre de Thomas Becket, Archevêque de Canterbury.

Il reste toujours le portail monumental du XVIIIe, les échauguettes du mur d'enceinte, les ruines de l'église et du grand cloître dont il reste une galerie intacte. Près de la Chartreuse du Liget, dans la forêt de Loches, la chapelle Saint Jean-Baptiste, de forme circulaire, avec une très belle collection de fresques, fin XIIe.



9 et 10 juin : les VTTistes dans la Creuse.

La section VTT organise sa sortie à la montagne les 9 et 10 juin. Deux jours de balades sur les pentes des monts de Guéret. Hébergement dans les gîtes de Saint-Victor en Marche (photo ci-dessous).



Les Sentiers Langeaisiens

Sortie à Chemillé sur Indrois 3 juin 2007

Si vous êtes intéressé, renvoyez ce coupon, avec un chèque à l'ordre des Sentiers Langeaisiens, **avant le 1er mai**, au trésorier de l'association

M. Claude VANLERBERGHE
28, allée du Clos Christophe
37130 LANGEAIS

Tel 02 47 96 78 80

Tarif : (montant du repas) : 8 € par adhérent
16 pour les non-adhérents

<i>Nom des participants</i>	<i>Adhérent</i>	<i>Non-adhérent</i>	<i>Somme à payer</i>
Total à payer			

Les personnes utilisant leur véhicule pour transporter d'autres personnes seront remboursées au tarif de 0,20 € du km.

Les Sentiers Langeaisiens

Sortie à Chemillé sur Indrois 3 juin 2007

Si vous êtes intéressé, renvoyez ce coupon, avec un chèque à l'ordre des Sentiers Langeaisiens, **avant le 1er mai**, au trésorier de l'association

M. Claude VANLERBERGHE
28, allée du Clos Christophe
37130 LANGEAIS

Tel 02 47 96 78 80

Tarif : (montant du repas) : 8 € par adhérent
16 pour les non-adhérents

<i>Nom des participants</i>	<i>Adhérent</i>	<i>Non-adhérent</i>	<i>Somme à payer</i>
Total à payer			

Les personnes utilisant leur véhicule pour transporter d'autres personnes seront remboursées au tarif de 0,20 € du km.